ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET RETRAITÉS DE LA FNEEQ

VOLUME 10, numéro 1 printemps 2011

AREF-INFO

ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET RETRAITÉS DE LA FNEEQ
www.aref-neq.ca
tiego@3web.net

POSTE-PUBLICATIONS
NUMÉRO 41558514

RETOUR:

AREF, SECRÉTARIAT
218, rue BALLANTYNE
CHICOUTIMI, Qc
G7J 2L7

SOMMAIRE

Mot du Président	1-2
Assurances	2
Fukushima	3
Une cathédrale	4-5
Manille	6-7
CSST	8
AGA 2011	8
Divers	9-10

Message du Président — André GAGNON

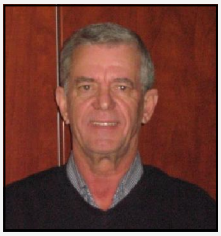

Nous voici rendus à notre 14e année d'existence et cette année fut encore remplie de dossiers très importants pour l'avenir de notre Association. Toutes ces années ont contribué à faire de notre organisation une association solide et reconnue pour son leadership à travers les autres associations de retraités que nous rencontrons régulièrement. Nous comptons actuellement près de 1 400 membres et nous en sommes très fiers.

Trois grands dossiers ont mobilisé les membres du CA et du CD. Vous vous souvenez qu'à l'automne dernier, en collaboration avec la Fneeq, nous avons procédé à un grand sondage pour connaître les intérêts des assurés face au choix entre le maintien de la couverture du contrat actuel ou le régime public pour les médicaments et une couverture complémentaire individuelle. Les résultats furent sans équivoque. Près de 80% des assurés ont choisi le statu quo, soit le maintien du contrat actuel. La Fneeq elle aussi sondait ses membres actifs de 55 ans et plus sur les mêmes choix. Les résultats furent tout aussi positifs, près de 75% de ces derniers ayant opté pour le maintien des couvertures actuelles. Ces deux sondages furent sous la responsabilité d'Augustin Verstraelen pour l'Aref et d'Yves Cardinal pour la Fneeq. Félicitations pour leur bon travail.

L'autre grand dossier sur lequel l'Aref a travaillé, c'est l'intégration des anciens retraités de la défunte Anperfac. À la suite d'un sondage auprès de leurs membres à savoir s'ils voulaient joindre l'Aref et intégrer notre contrat d'assurance (1011), les résultats encore là furent positifs à 74%. Compte tenu de la demande de ces retraités, le conseil d'administration de l'AREF a accepté d'intégrer ces retraités à notre association et à notre contrat d'assurance. C'est alors que le processus d'intégration s'enclencha avec l'aide de l'ancien exécutif de l'Anperfac et de la Capitale, sous la responsabilité de Suzanne Dubé et Johanne Méthot. Le processus n'est pas encore terminé, au moment d'écrire ces lignes.

Une autre préoccupation sur laquelle l'Aref travaille beaucoup, c'est la participation aux travaux du GTAR (Groupe de travail des Associations de Retraités) et de l'Alliance des associations de retraités (AAR) sur l'indexation. Comme on l'avait demandé lors d'une Commission parlementaire en février 2010, une table de travail sera mise sur pied très prochainement pour apporter des solutions aux problèmes de l'indexation de nos rentes pour la période de 1982 à 2000, et sur les services aux retraités.

(suite en page 2)

Mot de l'éditeur — Claude CHAMBERLAND

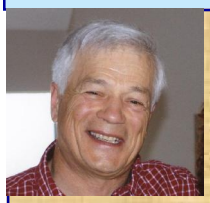

*CONCOURS! Nous attribuons encore un prix de 50$ par tirage au sort parmi les membres ayant fourni un texte; sont exclus bien sûr les officiers et membres de comités. Le gagnant pour ce numéro est Bernard Gagné. Sera-ce vous la prochaine fois? Pour ce faire, envoyez-moi votre texte d'ici le 20 novembre prochain.

*RAPPEL: Si vous souhaitez recevoir votre journal en format .pdf par courriel plutôt que sur papier, envoyez-moi votre adresse, il me fera plaisir de vous ajouter à la liste d'envoi: c.chamberland@yahoo.ca

*RAPPEL: Communiquez-nous votre adresse courriel; plus de 400 d'entre vous l'ont fait, ce qui nous permet de vous joindre rapidement. De même, veuillez nous communiquer tout changement d'adresse, si vous souhaitez continuer de recevoir nos publications et envois. (voir l'adresse du secrétariat dans l'encadré jaune ci-haut).

*ADRESSES: Certains envois postaux nous reviennent; assurez-vous de nous fournir une adresse valide; parlez-en à vos collègues et ami-es!

BON ÉTÉ À TOUS ET TOUTES! ☺

MOT DU PRÉSIDENT *(suite de la page 1)*

Le comité se réunira quatre fois l'an et un premier rapport sera remis à la Présidente du Conseil du Trésor à la fin de décembre 2012.

De plus, les membres du comité des assurances ont travaillé au renouvellement des contrats d'assurance maladie et vie à l'automne dernier comme ils ont l'habitude de le faire tous les ans.

Augustin Verstraelen vous présente ci-bas son rapport et sera en mesure de vous en dire davantage. Vous pouvez annuellement faire des suggestions pour améliorer les couvertures d'assurances en assistant à l'Assemblée Générale. Le comité étudie ensuite la possibilité de les intégrer au contrat.

Le comité des finances a examiné les revenus et dépenses de l'Aref et confirme que les finances de l'AREF sont très bonnes. Les états financiers présentés par Raymond St-Amour, notre trésorier, ont été vérifiés par des comptables agréés et adoptés par l'Assemblée générale.

71% de nos membres bénéficient de rabais de 12 % et 10 % sur leurs primes, en vertu du programme Privilège AREF-La Capitale. On en déduit que nos membres sont très satisfaits de ce protocole d'entente avec La Capitale. (voir à ce sujet l'annonce en p. 10)

Cette année encore le journal l'Aref-info a été publié à deux reprises sous la responsabilité de Claude Chamberland. Les articles fournis par nos auteurs s'avèrent toujours très intéressants. Nous vous encourageons à écrire davantage.

Des membres du CD siègent sur différentes instances : Claude Chamberland et moi-même sur le GTAR, Ghislain Gauthier et moi-même au CA de l'AAR et j'ai pour ma part été nommé au comité de retraite du RREGOP de la CARRA, à titre de retraité.

Bon été à toutes et tous! ◊

DOSSIER ASSURANCES Augustin *VERSTRAELEN*

Votre comité d'assurances a pris connaissance des commentaires que certaines personnes ont bien voulu émettre lors du sondage de cet automne. Il en tiendra compte pour le prochain renouvellement. Des demandes seront acheminées à l'Assureur qui en évaluera les coûts.

Le remboursement des soins professionnels a été largement questionné, nous y accorderons une attention toute particulière. Il en est de même pour les lunettes et les soins dentaires. Il s'agira de voir ensuite si nous pouvons nous permettre d'ajouter certains bénéfices et d'augmenter certains remboursements sans que les coûts ne deviennent prohibitifs pour bon nombre d'entre nous. On peut demander la couverture de presque tous les articles médicaux qui existent mais on doit s'attendre à en assumer les frais.

Il n'est pas inutile de rappeler ici que nous avons une assurance collective qui, par définition, doit répondre aux besoins du plus grand nombre possible de personnes. On ne peut se baser sur les habitudes de consommation de quelques individus pour ajouter ou retrancher un bénéfice.

Plusieurs ont déploré l'absence des bas de soutien dans notre police: il s'agit d'un manque d'information de la part de l'Assureur qui , *dans les faits*, en assume le remboursement. Le communiqué émis par La Capitale en décembre dernier, à l'occasion du renouvellement 2011, corrige cette lacune.

Nous vous rappelons de nouveau que l'assemblée générale annuelle est le meilleur endroit pour acheminer des demandes et pour leur donner du poids. Mais pour assister à cette assemblée générale, il faut être membre de l'AREF…

NDLR: Si vous recevez ce journal, c'est que vous êtes membre. Mais il y a certainement de vos anciens collègues retraitées et retraités qui ne sont pas membres. Pourquoi ne pas leur faire cadeau de la page 9, ou les inviter à aller sur le site de l'AREF? (WWW.AREF-NEQ.CA) Et nous vous rappelons que vous trouvez, en page 10 du journal, les coordonnées des membres de votre comité d'assurances. ◊

FUKUSHIMA MON AMOUR

Honoré *JEAN*

Demain j'irai à la mer
Offrir des fleurs de lys
Au monstre Tsunami
La Bête qui a semé l'horreur
Et avalé tes enfants
Fukushima mon amour

Tout a failli être accompli ce jour-là
Au pays des cerisiers en fleurs
Tout a failli
C'était le 11 mars 2011
Tout a failli sombrer
Aux îles et archipels
Du Soleil Levant

Ce jour-là
Les colonnes de la planète
Ont été ébranlées
Du fond des océans
Le monstre Tsunami
A piqué de la tête contre tes plaines
Fukushima
La Bête a tout avalé en ses entrailles
Hommes femmes et enfants

Je n'ai rien oublié
Fukushima
Je n'ai rien oublié
Ni Hiroshima
Ni Nagasaki

Il avait plu ces jours-là
Sur le pays du Soleil Levant
Il avait plu
Des typhons d'atomes meurtriers
Sur des innocents

C'était la guerre
C'était la barbarie
Je n'ai rien oublié

Il a plu sur toi aussi
En ce 11 mars 2011
Fukushima
Il a plu la mer
Il a plu protons et neutrons
Il a plu dans nos cœurs
Fissurés par l'horreur
Il a plu dans nos yeux
Fukushima
Il a plu la mort dans ta chair
Et les larmes ont fondu sur nos visages
Fukushima mon amour

Demain j'irai à la mer
Offrir des fleurs de lys
Au monstre Tsunami
La Bête quia semé l'horreur
Et avalé tes enfants

Fukushima mon amour

11 mars 2011

UNE CATHÉDRALE INTELLECTUELLE

Jean-Marie *TREMBLAY*

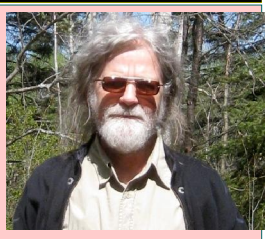

Si je n'avais pas enseigné, je pense que jamais l'idée ne m'aurait traversé l'esprit d'entreprendre l'édification de ce que j'appelle maintenant une "*cathédrale intellectuelle*"!

Tout cela a commencé parce que je voulais faire découvrir les sciences sociales et la philosophie à mes étudiants. Parce que je voulais qu'ils découvrent l'importance et la pertinence des sciences sociales dans l'explication des faits sociaux et des problèmes sociaux. Parce que je souhaitais qu'ils aiment ces disciplines et les phénomènes qu'elles cherchent à décrire et expliquer.

Les Classiques des sciences sociales, c'est une grande bibliothèque, mais une bibliothèque *numérique* spécialisée dans un domaine : celui des *sciences sociales et la philosophie*. Toutes les œuvres qu'on y trouve sont en traitement de texte et téléchargeables en plusieurs formats numériques à partir d'un ordinateur connecté à internet, quel que soit l'endroit où l'on se trouve dans le monde.

La bibliothèque compte à ce jour près de 5,000 œuvres regroupées en différentes collections.

Que vous connaissiez ou non déjà cette bibliothèque, vous la découvrirez si vous cherchez, sur internet, des renseignements sur un auteur ou une problématique abordée dans une des œuvres disponibles dans cette bibliothèque numérique. Comment est-ce possible ? À cause de descripteurs accompagnant chacune des œuvres sur le site web, les moteurs de recherche, tels Google ou autre, vont trouver la page web où cette œuvre est disponible sur le web.

Il y a quelques années, j'avais un collègue, professeur de philosophie au Cégep de Chicoutimi. Il était en train de lire dans Le Devoir un article sur la pensée du philosophe français, Alain (ou Émile Chartier). On y parlait des PROPOS SUR L'ÉDUCATION de cet auteur. Ce collègue tape alors dans la fenêtre de recherche de son navigateur "PROPOS SUR L'ÉDUCATION D'ALAIN" et immédiatement son navigateur lui identifie le site web et la page web où l'œuvre intégrale était disponible. Ce collègue a alors téléchargé, librement et gratuitement, ce livre, pour le parcourir et y lire le chapitre qui l'intéressait.

Il en fut émerveillé.

Les Classiques des sciences sociales, c'est donc une vraie bibliothèque numérique, avec des auteurs, des livres, des articles scientifiques, un moteur de recherche. Mais quoi d'autre ?

La gratuité. Voilà une de ses caractéristiques fondamentales. Toutes les œuvres y sont accessibles, à tous, librement et gratuitement, et en plus toutes téléchargeables pour assurer la plus grande autonomie possible aux internautes. Cette bibliothèque a été amorcée dès 1993 et elle est devenue accessible sur internet en 2000 grâce à la coopération de l'Université du Québec à Chicoutimi. Si autant d'œuvres sont disponibles, c'est parce que de nombreux bénévoles se sont joints à moi, ici au Québec, en France, en Belgique et en Suisse.

Plus jeune, je souhaitais changer le monde et contribuer à la réduction des inégalités sociales. Alors j'ai aujourd'hui le sentiment d'œuvrer en ce sens en participant à l'édification de cette grande bibliothèque numérique où l'on vient d'aussi loin que du Japon, de La Réunion, Sao Paulo au Brésil, d'Haïti, de Roumanie ou encore de la France.

Au début de ce texte, je vous disais que la bibliothèque comportait près de 5,000 œuvres regroupées en catégories. En fait, elle regroupe deux types d'œuvres : celles du domaine public et celles des intellectuels contemporains. Les œuvres du domaine public sont celles dont les auteurs sont décédés depuis 50 ans et plus au Canada et que nous pouvons diffuser librement, sans demander de permission à personne, puisque la loi canadienne du droit d'auteur l'autorise. Quant aux œuvres contemporaines, nous pouvons les diffuser librement parce que leur auteur, généralement des professeurs d'université et des chercheurs universitaires, nous accordent gracieusement leur autorisation.

Les œuvres diffusées, qu'elles soient du domaine public ou non, sont regroupées en 7 collections :

1) *Les auteurs classiques*, tels que Alain, Henri Bergson, Sigmund Freud, Émile Durkheim, Marcel Mauss, Montesquieu, Karl Marx, Proudhon, Lucien Lévy-Bruhl, Lucien Febvre, etc., etc.

2) *Les auteurs contemporains ou Les sciences sociales contemporaines*. On y retrouve notamment les œuvres du sociologue Guy Rocher, celles de l'anthropologue Marc-Adélard Tremblay, des politologues Léon Dion, Gilles Bourque, Vincent Lemieux, Gérard Bergeron, des économistes Louis Gill, des criminologues Denis Szabo, Jean-Paul Brodeur, Alice Parizeau, Marie-Andrée Bertrand, etc.

3) *Méthodologie en sciences sociales*, dirigée par mon ami, sociologue français, Bernard Dantier, directeur des études à l'Institut de Pédagogie Supérieure — Faculté d'Éducation, à Paris. *(SUITE, page 5)*

CATHÉDRALE (suite)

4) *Désintégration des régions du Québec*, animée principalement par les travaux du sociologue Charles Côté et de l'historien Daniel Larouche;

5) *Les sciences du développement* dirigée par M. Michel Maldague, professeur émérite de l'Université Laval, et centrée principalement sur les outils de développement des pays de la zone tropicale.

6) *Documents*. On retrouve dans cette collection des œuvres servant de matériaux d'étude, tels les discours précédant l'adoption de la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État en France, les Contes des Mille et une nuits, etc.

7) Enfin, la dernière collection qui témoigne de notre ancrage : *Histoire du Saguenay—Lac St-Jean*. On y retrouve notamment plusieurs travaux de l'historienne Russel Aurore Bouchard.

Pour donner le goût d'entrer dans cette bibliothèque, j'ai créé plusieurs portes d'entrée ou sous-collections. Pour ce faire, il s'agissait d'identifier sur une page web un certain nombre d'œuvres traitant du même sujet.

C'est ainsi que j'ai regroupé des œuvres sur les thèmes suivants, ou sous-catégories :

- *Anthropologie médicale*, dirigée par Jean Benoist, médecin et anthropologue;;
- *Sociologie de la famille*;
- *Sociologie de la santé*;
- *Les sociétés créoles*, dirigée par Jean Benoist, médecin et anthropologue;
- *Criminologie*;
- *Handicaps et inadaptations*, avec la collaboration du Centre technique national d'Études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations [CTNERHI], à Paris;
- Les *Rencontres internationales de Genève*, avec la collaboration de l'historien Georges Nivat;
- Et dernièrement, *Les Actualités des sciences de l'éducation*.
-

J'ai aussi créé quatre autres portes d'entrée, ou sous-collections, susceptibles d'intéresser les internautes :

- La Chine ancienne;
- La civilisation arabe;
- Les civilisations de l'Inde;
- La Révolution française.

Vous voyez, cette bibliothèque nous ouvre au monde et nous donne accès à des études sur les populations, leur culture, leur organisation sociale, leurs luttes, leurs mœurs.

La plus grande partie des œuvres contemporaines sont des œuvres de chercheurs et professeurs d'université québécoises afin de témoigner de la richesse de notre patrimoine intellectuel en sciences sociales et le rendre accessible à toute la francophonie internationale, mais aussi à la nouvelle génération d'étudiants, de professeurs et de chercheurs.

De plus en plus de professeurs utilisent maintenant les ressources documentaires de cette bibliothèque dans leurs cours, leurs notes de cours et leur enseignement. Parce que nous leur en donnons la permission. Ce qui permet ainsi d'accéder à beaucoup d'œuvres fondamentales, en version intégrale, et pas simplement à quelques extraits choisis.

C'est grâce aux Classiques des sciences sociales que j'ai pu faire découvrir la criminologie à mes étudiants parce que M. Denis Szabo, le fondateur de la criminologie au Québec, nous a autorisé la diffusion de toutes ses publications. J'ai pu faire comprendre les causes de la délinquance juvénile au Québec parce que M. Maurice Cusson, aussi de l'Université de Montréal, nous a autorisé la diffusion de plusieurs de ses publications, etc.

Je voudrais dire que ce qui me fait le plus plaisir, c'est que toutes ces œuvres sont accessibles, grâce au format numérique, aux non-voyants, aux prisonniers en institutions carcérale, aux étudiants, chercheurs et professeurs de lycées, de collèges et d'universités, d'ici aussi bien que dans des pays en voie de développement ou dans des pays dont les bibliothèque sont faiblement garnies.

Je m'arrête là. Je pourrais continuer encore longtemps.

Ne cherchez pas à apprendre l'adresse web du site de cette bibliothèque numérique, tapez plutôt dans la fenêtre de recherche de votre navigateur internet "Les Classiques des sciences sociales" ou "Jean-Marie Tremblay" pour accéder directement à cette bibliothèque. ◊

MES SÉJOURS À MANILLE , PHILIPPINES

Bernard *GAGNÉ*

Je suis actuellement à Manille, aux Philippines. C'est mon troisième séjour depuis janvier. Pour l'hiver, c'est parfait : 30 degrés tous les jours, la piscine, le soleil et des gens sympathiques qui parlent une langue que je comprends, l'anglais avec un accent espagnol.

D'abord, je dois vous dire que je refusais les demandes répétées de mon épouse et de ses amis chinois qui me demandaient depuis un an de venir ici pour y faire des affaires. J'avais deux inquiétudes :

1-Il est difficile pour un étranger de faire affaires aux Philippines;

2-Le climat social est dangereux : il y a des gardiens de sécurité armés partout.

Pourquoi j'y suis venu? Je vous l'ai dit dans le premier paragraphe : 30° tous les jours avec le soleil et la piscine en janvier! J'ai pu vérifier que mes raisons sont valables : c'est difficile et dangereux. Par contre, j'ai décidé d'y vivre quand même. Comme je dois me restreindre à quelques lignes pour vous dire pourquoi, je commence.

L'appartement

J'habite un petit condo meublé au onzième étage d'un immeuble de luxe qui en compte 42. En plus de la piscine, je suis comme chez moi pour ma bouffe, mon Internet et le reste, style standard international. Mes amis Chinois paient un loyer mensuel d'environ $500, tout compris (tous mes prix seront en dollars canadiens). Ces condos sont à vendre pour moins de $100,000 comptant.

J'ai le métro à cent mètres, de même que plusieurs centres commerciaux de toutes qualités, du filipino pas cher, style bazar, au standard international. C'est très pollué et le bruit est incessant : je vis en ville pour y faire des affaires. Éventuellement, je migrerai vers la campagne et le plein air.

La sécurité

Le service de l'immeuble, Soho Central, est assuré par des dizaines d'employés, dont plus de 50 agents de sécurité, mais pas de surveillant de piscine.

La sécurité est présente partout à Manille. Chaque succursale bancaire, magasin ou restaurant a son gardien de sécurité. Les centres commerciaux en ont deux à chaque entrée, un côté pour les hommes, l'autre pour les femmes, parce qu'ils fouillent et les sacs et les personnes. Pourtant, c'est un pays non communiste, comme les ÉUA, mais c'est devenu un état policier, comme tous les pays d'occident. En Chine, la sécurité est de beaucoup moins évidente!

Le Grand Manille

La carte du Grand Manille indique 47Km du nord au sud et 24Km de l'est à l'ouest. La partie sud est enclavée entre deux plans d'eau, une immense lagune (le lac Laguna) à l'est et l'océan à l'ouest avec la célèbre baie de Manille. Manille est au centre de cette agglomération et je demeure tout près du centre-ville, dans Mandaluyong. 17 villes et municipalités forment ce Grand Manille sur une superficie de 1128Km2. La population du grand Manille atteint les 20 millions, m'a-t-on dit.

Les transports

Un mot sur les différents modes de transport pour les personnes, à Manille. Les taxis sont comme dans toutes les autres villes. Les autobus urbains comportent cinq bancs confortables, deux d'un côté et trois de l'autre, donc juste pour le gabarit filipino, le tout avec l'air climatisé. Les tarifs sont dans le raisonnable: moins de $0.50 pour une route d'une demi-heure, à l'heure de pointe, environ 7Km.

Mêlé avec les taxis et autobus traditionnels, Manille offre un autre mode de transport original, le plus populaire. On les appelle des Jeepneys. Ce sont des mini autobus de construction locale, comme artisanale, offrant l'air climatisé naturel par les ouvertures, souvent sans porte pour le chauffeur, ni pour le côté passager. Une vingtaine de personnes peuvent s'y entasser sur deux bancs à l'arrière, avec une circulation via le pare-choc arrière. C'est comme un « gros pick-up » surbaissé parce que les roues sont sous les sièges. Et ça boucane, parce que c'est équipé de moteurs surdéveloppés.

Finalement, j'ajoute les trois lignes du métro sans interconnexion directe, comme en Chine. Le tarif est environ le même que pour les gros autobus, le double des Jeepneys. Les sorties, par voies supérieures ou inférieures, sont reliées aux centres commerciaux voisins.

L'économie

Un beau matin, je suis allé faire une marche en direction d'un terrain de golf à moins d'un kilomètre du Soho. C'est le Wack Wack, sur la rue du même nom et entouré d'immeubles à logements sous haute surveillance. D'ailleurs, je n'ai pu entrer nulle part. Private, members only, comme disait Félix. La haute classe philippine profite d'avantages indéniables. Les journaux sont remplis de critiques contre le patronage, le nouveau gouvernement inspirant confiance et donnant des espoirs.

L'économie occidentale, pour ne pas dire américaine, est ici toute présente et toute puissante. Lisez l'histoire des Philippines et vous comprendrez : les Américains les ont délivrés deux fois : d'abord contre l'Espagne, puis contre le Japon.

Partout, on voit les enseignes qui témoignent de cette emprise étrangère : BK, KFC, McDonald, 7Eleven, Walmart, Cartier, Calvin Klein... Les nationaux contrôlent les quotidiens (une dizaine en anglais seulement, sans parler des autres langues), l'essence, à P51 pour l'extra, les banques, le petit marché (avec contrôle de prix) et les boutiques populaires.

La religion

Ici, tout est religion. Je l'ai expérimenté par hasard en tombant dans une procession populaire à l'occasion de la fête du Nazaréen noir. Les processions durent toute la journée et font le tour de toute la ville. Je suis arrivé au plein milieu du party, près de l'église même du Nazaréen noir, dans le quartier Quiapo, au centre de la vieille ville.

(suite, page 7)

MANILLE (suite)

Avec mes amis, nous avons dû délaisser notre Jeepney pour marcher sous la pluie dans ces rues boueuses à travers la foule compacte des pèlerins, si je peux dire, d'aucuns tenant seuls une petite statue, d'autres en équipe soutenant une plus grande statue, certaines mesurant plus de deux mètres de hauteur.

À cause de la pluie, les plus importantes statues, et leurs supporteurs, se sont arrêtés sous le viaduc du métro pour se mettre à l'abri. C'est ce qui avait coupé la circulation des véhicules et qui nous avait obligés à marcher!

La particularité du rite de ce jour est que les gens présentaient un mouchoir pour essuyer les larmes du Christ pleurant et ces mouchoirs devenaient comme consacrés. Ceci n'avait rien à voir avec la pluie.

Pour tout dire, les Philippins sont des catholiques plus catholiques que le Pape, et c'est peu dire. Ça me rappelle les belles années de ma tendre jeunesse. Ici, les religieuses portent leur costume traditionnel, avec capeline, partout, chez McDonald ou KFC comme dans les rues et les centres commerciaux. Tous les journaux avaient des images de la cérémonie en première page. Je me sens comme au temps de Duplessis ici!

Le centre Shangri La et mes affaires

Voisin de l'immeuble où je demeure, de l'autre côté du boulevard Shaw, se trouve l'hôtel Shangri La et le centre commercial du même nom, complété par un complexe résidentiel. C'est là que j'ai établi mon bureau, plus précisément au Starbucks. J'y ai rencontré un webmestre, Nathan Pineda, via sa copine Nherissa, qu'il appelle Nhey.

Le gros avantage de Manille sur la Chine est qu'ici, je fais mes affaires en anglais avec des non-Chinois. Par contre, c'est tout près de l'équateur et l'été sera chaud et pluvieux! Et c'est très humide, même en cette saison dite sèche où il pleut presque chaque jour. Qu'est-ce que ce sera durant la saison des pluies et sous les typhons?

Les Immeubles

En Chine, le gouvernement a décidé de stopper la hausse des prix des immeubles et il est en train de réussir en mettant en place la taxe foncière, absente jusqu'ici. Donc le marché immobilier est «gelé ben raide».

Aux Philippines, c'est une explosion. Un grand nombre de constructeurs ont en chantier des immeubles de grande qualité, comparables aux normes canadiennes et de beaucoup mieux qu'en Chine. J'ai commencé mes visites et c'est «le fun».

Les prix sont très intéressants et les développeurs offrent un grand nombre de modes de paiement. En tant qu'étranger, je ne peux pas acheter de terrain, donc pas de townhouse, ni de villa; je n'ai pas non plus accès au financement bancaire. J'ai d'abord cherché un condo avec financement par le vendeur. Les prix variaient de $60,000 à $100,000 pour un petit condo meublé de 30m² environ, qu'ils appellent un studio.

Quant à la qualité de la construction, depuis que je suis ici, je constate que c'est du grand professionnalisme, mais que les normes de sécurité sont déficientes. Par exemple, une rampe de balcon possède des appuis qu'un jeune peut utiliser pour sauter par-dessus! D'ailleurs, tous les projets actuels ont été inspectés récemment par les surveillants du gouvernement et ils ont tous des déficiences à leurs yeux, mineures ont-ils dit. Aux miens aussi. Par contre, c'est de beaucoup supérieur aux conditions prévalant en Chine.

Mon condo

Finalement, je me suis acheté un condo. C'est un petit 30m² situé dans un quartier populaire, le Hochelaga-Maisonneuve de Manille appelé C-5 du nom de l'autoroute. C'est à 7 Km de l'endroit où je demeure actuellement et à moins de 5 Km du centre des affaires Makati et Ayala, ce qui m'intéresse beaucoup. L'ensemble a été construit par le gouvernement pour loger des soldats et ensuite des familles déplacées : un peu comme nos HLM. Et, juste retour des choses, je peux en profiter maintenant, moi qui n'ai pas profité tellement de mon travail dans ce secteur à Sherbrooke des années 1972 à 1981.

J'ai dû payer comptant parce que les étrangers ne peuvent pas avoir de financement bancaire aux Philippines. Mon prix est de 600,000 pesos, c'est-à-dire $12,791. Il n'y a pas d'erreur, c'est moins de treize mille dollars! Je compte faire refaire l'électricité en entier, à partir de la boîte; aussi la plomberie, aux trois quarts à refaire, incluant l'eau chaude manquante. Mon budget est de 10,000 pesos, selon mon agente Ida, main-d'œuvre incluse. J'en prévois 50,000! Il me restera à meubler.

Mon site ouèbe

Lors de mon second séjour, j'ai revu mon webmestre Nathan et on a travaillé ensemble pour construire mon site ouèbe. Finalement, mon site est opérationnel. Invitez vos amis : c'est gratuit actuellement! En vous inscrivant actuellement gratuitement, je vous promets un abonnement d'un mois après que le site sera devenu payant.

Vous pouvez apprendre tout ce que vous ne savez pas encore sur l'économie, sur l'argent, sur les prix, sur l'or, sur les marchés, sur les entreprises, sur tout.

Allez-y tout de suite: http://www.eco99international.com/page/bienvenue-lecole-du-village.

Pour mes comptes rendus complets sur ma vie en Asie, allez à :
http://www.eco99international.com/book/souvenirs-cf1-ma-vie-en-chine/les-philippines-en-2011/mon-premier-voyage-manille-aux

J'attends vos commentaires…

o

LES TRAVAILLEURS ACCIDENTÉS : VOUS CONNAISSEZ ? Denis *LAMOUREUX*

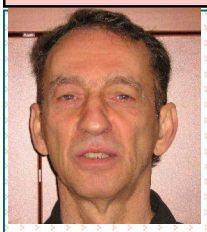

Depuis le début de ma retraite, je suis impliqué dans une association de travailleurs accidentés. Qui sont-ils ? Des paresseux qui profitent du système ? S'il y en a (comme partout ailleurs où il y a des humains), ils ne sont pas nombreux; les lois et règlements québécois qui encadrent les accidents de travail et les maladies professionnelles sont assez exigeants pour rendre difficiles les fraudes.

Comment fonctionne le système ? D'abord, un travailleur a un accident de travail. Le rapport est fait à l'employeur et à la CSST. Une visite médicale suit. Le médecin fait son diagnostic et décide du traitement. La CSST reçoit ces rapports et elle accepte ou refuse les recommandations du médecin. L'employeur peut contester la décision de la CSST, comme le travailleur accidenté.

LES CAS FACILES

Dans 80 % des cas, les conséquences durent de 2 ou 3 semaines à 2 ou 3 mois. Les accidentés ont des remèdes, des soins, des examens médicaux et un arrêt de travail complet ou partiel. Ils retournent ensuite au travail et la vie reprend. La CSST paie ces frais et verse à l'accidenté 90 % de son salaire brut pour la période couverte.

LES CAS MOINS FACILES

Dans 20 % des cas, le processus est plus long et compliqué. Les accidentés se retrouvent avec des « limitations fonctionnelles » qui appellent plus de soins, plus de médicaments, plus d'examens médicaux. Les accidentés ne peuvent plus reprendre leur travail habituel. Certains trouvent un autre travail adapté à leurs limites, alors que d'autres ne peuvent plus travailler de leur vie. Et c'est particulièrement lors de ces cas lourds que le système se complique.

LES CONSEQUENCES DES ACCIDENTS DE TRAVAIL

Pour les accidentés, il est très difficile de reconnaître cette impossibilité de travailler comme avant l'accident. Leur vie est remise en question. Les parents et amis acceptent mal cette nouvelle situation.

Pour les employeurs et pour la CSST, le sens des affaires commande autre chose que la compréhension; les coûts des accidents comptent. En effet, la CSST gère les budgets et elle doit rendre compte publiquement de ses résultats. Les employeurs paient leur cotisation à la CSST selon le risque d'accidents et selon le nombre d'accidents dans leur milieu de travail: plus il y a d'accidents, plus la cotisation augmente. Vous voyez la dynamique.

Les employeurs contestent régulièrement les décisions favorables aux accidentés. Ils paient des avocats pour défendre leur point de vue; ils font faire des examens médicaux pour contre-vérifier les examens des médecins favorables aux accidentés.

La CSST contre-vérifie aussi des rapports médicaux favorables aux accidentés et elle demande à ses avocats de défendre ses points de vue.

Pensez à un accidenté de 30 ans, reconnu inapte au travail jusqu'à la fin de sa vie; les frais de tous ordres peuvent s'élever à un million de dollars.

UNE DYNAMIQUE EXPLOSIVE

C'est ce contexte qui prévaut dans l'application des lois québécoises qui encadrent la santé-sécurité au travail au Québec; la santé-sécurité au travail est donc un champ de bataille. Pas surprenant que la CSST soit l'organisation gouvernementale québécoise qui reçoive le plus grand nombre de plaintes. Pas surprenant que les travailleurs accidentés se sentent souvent écrasés par ce système. Et les employeurs répètent que ça coûte trop cher.

Théoriquement, il faut prévenir les accidents plutôt que de tenter de guérir après coup. Mais, dans les milieux de travail, il y a des accidents tous les jours et il y a même des morts tous les 4 jours.

Quel sujet imposant et motivant à explorer! Quel lieu exceptionnel d'implication! ⓪

QUELQUES IMAGES DE L'AGA du 12 mai dernier

Le rapport du Président

ON VOUS ATTEND L'AN PROCHAIN!

Une conférence bien illustrée

Des questions? Venez les poser.

Formulaire d'adhésion à l'AREF

Si nous ne possédons pas votre courriel, vous nous aideriez en nous le communiquant. A moins de changements significatifs, il est inutile de compléter un 2 ième formulaire.

Nom: .....

Adresse : .....

Ville: .....

.....

C. P. : Téléph.

Ass. sociale. Exigé par la CARRA

— —

.....

Courriel

.....

Collège au moment de la retraite

J'accepte de devenir membre de l'AREF et j'autorise la CARRA à prélever , sur ma rente, un montant de 2.50 $ / mois. Je pourrai en tout temps annuler mon adhésion en le signifiant par écrit au secrétariat. Les paiements par chèque ne seront pas acceptés.

.....

Date Signature

L'AREF publie sur son site le "nom seul" et le courriel de ses membres. Si vous ne voulez pas que votre nom y apparaisse, faites-le savoir, par écrit, à l'adresse du secrétariat de l'AREF.

AREF, secrétariat
218 Ballantyne
Chicoutimi, Qc
G7J 2L7

- Assurer, par des moyens appropriés, l'information et la communication avec ses membres, ceux de la FNEEQ et des autres regoupements.

- Contribuer à la réalisation de projets individuels ou collectifs d'ordre social, culturel ou intellectuels issus des régions.

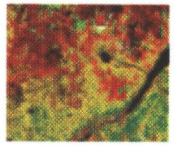

Les services de l'AREF.

- Assurances collectives;
- Service-conseil en assurance et retraite;
- Journal périodique;
- Information et représentation;
- Support et animation en région;
- Activités sociales et culturelles;
- Préparation à la retraite.

AREF

ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET RETRAITÉS DE LA FNEEQ

www.aref-neq.ca
tiego@3web.net

Pourquoi l'AREF?

L'AREF est née du besoin de regrouper les retraité-es de la FNEEQ et d'assurer des liens entre eux.

Ce qu'est l'AREF.

Regroupement volontaire de tous les retraité-es de la FNEEQ et de leur conjoint.

Mission de L'AREF.

Contribuer à l'accroissement de la qualité de vie de ses membres sous tous les aspects

But de l'AREF.

Défendre les droits et les intérêts des retraité-es de l'enseignement de la FNEEQ.

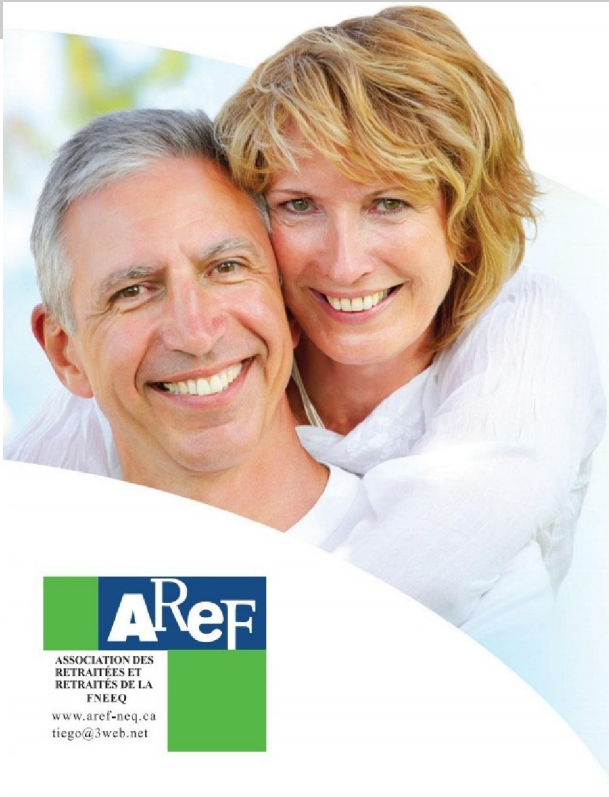

Des rabais exclusifs : c'est réglé.

Recevez jusqu'à 12 % de rabais additionnels sur vos assurances automobile, habitation et véhicules récréatifs.

Obtenez une soumission : 1 800 322-9226 · lacapitale.com

CONCOURS À moi Barcelone!

Demandez une soumission et courez la chance de gagner un voyage d'une valeur de 7 500 $

Détails et règlement sur lacapitale.com/concoursgroupe

La Capitale Assurances générales

Cabinet en assurance de dommages

AREF
ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET RETRAITÉS DE LA FNEEQ
www.aref-neq.ca
tiego@3web.net

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le comité directeur	Nom	Téléphone
Président	André GAGNON	418-343-2486
Vice-président	Claude CHAMBERLAND	418-658-5883
Secrétaire	Ghislain GAUTHIER	418-549-0849
Trésorier	Raymond ST-AMOUR	450-759-4752

LES DIRECTEURS RÉGIONAUX AU C.A .

Régions	Directrice-directeur	Téléphone
Mauricie	Gaston LAMPRON	819-535-2443
Montréal Centre	Downes RYAN	514-733-9061
Montréal Nord	Augustin VERSTRAELEN	450-394-0950
Montréal Sud	Denis LAMOUREUX	819-563-3310
Québec Centre	Céline GENEST	418-648-6269
Québec Nord-Est	Donald AUDET	418-545-1825

LES ASSURANCES

Augustin VERSTRAELEN	450-394-0950
Marcel ST-PIERRE	819-771-2755
Raymond ST-AMOUR	450-759-4752

LES FINANCES

Gaston LAMPRON	819-535-2443
Jérôme DUPUIS	819-243-8443